**Commune de Puissalicon**

**ARRETE N° 2024-167**
**Permission de voirie " rue de la Condamine "**

Le Maire de la Commune de Puissalicon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande en date du 04 novembre 2024, par laquelle Monsieur Johan GABELLINI, domicilié 256 rue Gustave Eiffel – 34290 MONTBLANC, sollicite une autorisation d'installer un échafaudage en façade de son bien situé " 38 Cami de Pézenas " côté " rue de la Condamine ", afin de permettre le déroulement des travaux liés au PC 034 224 24 H0001,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, 8ème partie : signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité publique, et afin d'éviter des accidents,

**Arrête**

**Article 1**
Afin de permettre le déroulement des travaux, le permissionnaire est autorisé à installer un échafaudage devant le bien situé " 38 Cami de Pézenas " côté " rue de la Condamine ", à partir du mardi 05 novembre 2024 à 08H00, pour une durée de 02 jours.

**Article 2**
La signalisation routière réglementaire sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1, 8ème partie).
La signalisation nécessaire dans son ensemble sera à la charge du permissionnaire, afin d'assurer la protection du chantier, des usagers de la route et des piétons.

**Article 3**
Monsieur le Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Servian et Monsieur le Maire de la commune de Puissalicon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr
Notifié le 18/10/2024
Mise en ligne sur le site internet de la commune le 18/10/2024

Puissalicon, le 04/11/2024

**Michel FARENC**
**Maire**

MAIRIE DE PUISSALICON
Hérault